

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° : **ING-2013-07-10**

1. Code d'identification unique du produit type :
FIX-RING
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :
2025-05-XARGOU00110
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :
Fixation de gaines et tubes pour plombiers et électriciens
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :
I.N.G. FIXATIONS, ZI de Chassende BP90168 43005 Le Puy en Velay Cedex, France
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12 paragraphe 2 :
Non applicable
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :
Système 4 - Demande volontaire - Auto-déclaration
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :
Sans objet
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :
Sans objet
9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance à l'arrachement dans le béton	40 kg	Tests sur site
Résistance à l'arrachement dans le parpaing	30 kg	Tests sur site
Résistance à l'arrachement dans la brique rouge	30 kg	Tests sur site
Température de fusion	221°C	ISO 11357-3

Température de fléchissement sous charge	175°C	ISO 75-2/Af
Point Vicat	200°C	ISO 306
Rupture à l'allongement	>50%	ISO 527
CTI	600V	IEC 60112
Inflammabilité	V-2	UL94
Matière	Polyamide 6	-
Densité	1,14 g/cm ³	ISO 1183

Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit :

Sans objet

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 9 :

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

François INGLESE

Gérant

le 24/07/2013 à Le Puy en Velay

